



FACTURE ECHEANCIER

CRA

Arnaud Regis
19 Rue Peiresc
83000 TOULON

à Saint-Etienne,
04/09/2018

Matériel : Imprimantes - IMP IP 85

Fournisseur : Cashmag Omc Gervais

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro 2018090252

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/10/2018

La périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

Un premier paiement correspondant à la mise à disposition du matériel du 04/09/2018 de 61.2€HT (soit 73.44€TTC) selon l'échéancier ci-dessous :

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.

Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.